

# SFR



## JUSQU'À 20€ REMBOURSÉS

Pour l'achat d'une enceinte  
Sony SRS-X2

Offre valable  
du 01/11/14  
au 31/12/14  
inclus

**Êtes-vous éligible ?** Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous

► Offre réservée aux clients SFR.

► Vous avez acheté, entre le 01/11/14 et le 31/12/14, une enceinte Sony SRS-X2, uniquement en espace SFR ou sur la boutique en ligne sfr.fr.

Jusqu'à 20€ remboursés (sous réserve d'un prix d'achat de l'enceinte Sony SRS-X2 supérieur à 20€ TTC). Si le prix d'achat de l'enceinte est inférieur ou égal à 20€ TTC, le montant remboursé est calculé sur le prix d'achat exact moins 1€ TTC.

**Comment préférez-vous profiter de cette offre ?**

► Par **INTERNET** : rendez-vous sur le site [sfr.odr.fr](http://sfr.odr.fr) et remplissez le formulaire en ligne. VOUS SEREZ REMBOURSÉ SOUS 3 SEMAINES.

► Par **COURRIER** : remplissez le formulaire ci-dessous et envoyez-le par voie postale. VOUS SEREZ REMBOURSÉ SOUS 8 SEMAINES.

**De quoi avons-nous besoin de votre part ?** pour une demande de remboursement par courrier

À remplir  
EN MAJUSCULE  
AU STYLO NOIR

## 1 Vos coordonnées

N° de ligne SFR

Civilité M.  Mme  Nom

Prénom

N°  Adresse

Code postal  Ville

Prix d'achat de votre accessoire <sup>(1)(2)</sup>  ,  €

N° de code-barres de votre accessoire <sup>(1)</sup>

(1) Si ces informations sont absentes ou erronées, nous ne pourrions pas procéder à votre remboursement. (2) Indiquez le montant de votre achat avant déduction de l'offre de remboursement.

## 2 Les pièces à joindre à votre envoi

► la photocopie de la facture d'achat ou du ticket de caisse, ou du bordereau de livraison dans l'hypothèse d'une commande sur [sfr.fr](http://sfr.fr) mentionnant l'achat de votre Enceinte Sony SRS-X2 (la date d'achat, la référence et le prix de l'enceinte Sony SRS-X2 doivent être impérativement entourées),

► la photocopie d'une facture de votre Box de SFR datant de moins de 3 mois, pour les clients Box de SFR (ADSL ou Fibre),

► Découpez le code-barres qui figure sur l'emballage de la boîte de l'enceinte Sony SRS-X2 (les photocopies ne seront pas acceptées),

► un RIB/IBAN

À SCOTCHER  
EN HAUT  
de ce coupon  
(sans cacher la  
partie renseignée  
ci-dessus)

## 3 Vous nous envoyez le tout (coordonnées, RIB/IBAN, pièces justificatives) dans les 30 jours suivant l'achat (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse ci-contre :

ODR SFR N° 17726 - CEDEX 3361  
99336 PARIS CONCOURS

## Et après ?

► Un SMS de confirmation vous sera adressé dès la réception de votre demande de remboursement.

Si vous ne souhaitez pas recevoir de SMS de suivi de votre demande de remboursement, cochez ici

► Vous recevrez votre remboursement dans UN DÉLAI DE 8 SEMAINES MAXIMUM à compter de la date de réception de votre demande de remboursement conforme et sous réserve du règlement intégral de la première facture.

**i** Pour suivre votre demande, rendez-vous sur internet sur [sfr.odr.fr](http://sfr.odr.fr) ou par téléphone au 0 821 36 46 56 (0,12€ TTC/mn depuis un poste fixe)